

LE DOSSIER P.11 à 14

Site Internet

Découvrez son nouveau visage



Cou Vivournet

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GIGNAC-LA-NERTHE

Retour sur
la cérémonie
des voeux

Page 10

Festivités
de Noël
en images

Page 15 à 18

Le P'tit Théâtre
de l'Age d'Or

Page 20





P4 à 7 ACTUALITÉS

Novembre en images
Une nouvelle jeunesse pour le boulevard J. Jaurès
Les inscriptions sont ouvertes
Recrutements pour l'aéroport
Des collégiens solidaires
La TNT en HD



P8 à 9 CONCERTATION

Retour sur la réunion publique
« En direct avec le Maire »



P10 CÉRÉMONIE

Le Maire a présenté ses vœux
à la population

P11 à 14 DOSSIER SPÉCIAL

Découvrez le nouveau site Internet



P19 INNOVATION

Le challenge d'un élève
ingénieur gignacais



P15 à 18 RÉTRO NOËL

Un Noël féérique et magique



P20 à 21 ASSOS&CO

Le P'tit Théâtre de l'Age d'Or
Record battu pour le Téléthon
La gymnastique gignacaise

P22 HISTOIRE D'ICI

Chronique sur l'histoire du garde champêtre

P23 DÉMOCRATIE LOCALE

AOÛT

NAISSANCE :
Paloma CHILIDA

SEPTEMBRE

DÉCÈS :
Lucia CERIZZA

OCTOBRE

DÉCÈS :
Antoinette DIAMBRI née MONTICONE

NOVEMBRE

NAISSANCES :
Nolan AVELINE
Léo FRANCAUX
Eden DRAOUI

Oihana GUIGNÉ
Thiago DEL AGUILA
Nelya MARMONTEL

DÉCÈS :
Jean GUILLIER
Jean GRAS
Rachel AMAYA
Max SERPAGGI
Hélène MALLET née PENNACCHI
Jeanine COSTE née BOUSQUET
Elisabeth MARTIN née PILON
Liliane STADEROLI

MARIAGES :
Jean HUGUENIN et Maryse DE BENEDICTIS
Stéphane AVELINE et Prescillia LEDDA
Karim REZIGUE et Chahrazed AÏSSAOUI

DÉCEMBRE

NAISSANCES :
Eléna SURBIER
Théo FERRERES

DÉCÈS :
Viviane FANTONI
Jean GUILLEMIN
Renée GOUIRAN née BOANO
Jean FÉCAMP

JANVIER

NAISSANCES :
Lenny JUPILLE
Aleandro FERNANDEZ
Timéo CAMPOS

DÉCÈS :
Imbert PRASCIOLU
Louise PUCETTI née MORELLI
Louis DELON

Lou Vivournet
Directeur de la
publication :
Robert De Vita
Service
Communication :
Rédaction :
Loïc Taniou et
Marie-Caroline
Tsakiroopoulos
Graphisme :
Séverine Braca
Photographies :
LT, MCT, SB
Coca, PM et Xdr
Impression :
Borel et Féraud



Chères Gignacaises,
Chers Gignacais,

L'histoire de Pandore

Même si, d'une certaine manière, je n'aime pas une partie de cette histoire car elle rend une femme responsable de tous les maux de la Terre, je vais, malgré tout, l'évoquer.

Zeus ordonna à Vulcain de créer une femme faite de terre et d'eau, ce fut Pandore.

Le jour de son mariage, on remit à Pandore une jarre dans laquelle se trouvaient tous les maux de l'humanité. On lui interdit de l'ouvrir. Par curiosité elle ne respecta pas la condition, et tous les maux s'évadèrent pour se répandre sur la Terre.

Mais au fond du récipient il restait une chose... il restait l'Espérance.

L'espérance, comme un espoir de vaincre chacun des maux qui s'étaient répandus.

À condition, bien sûr, d'espérer et de ne pas croire que la tâche est trop immense, tellement immense que nul ne pourrait jamais l'atteindre.

L'espérance...

Plusieurs enquêtes d'opinion reflètent cette semaine l'état d'esprit des Français. Les termes qui reviennent sont lassitude, morosité, défiance...

Opposez donc l'énergie et le courage à la lassitude, l'espérance à la morosité, et la confiance en vous à la défiance. Voilà mes vœux pour vous pour 2016.

Et si vous aviez un doute, si vous vous rendiez compte que c'est difficile, que la vie est vraiment trop dure, regardez bien au fond de vous-même, comme au fond de la jarre de Pandore, cherchez bien et vous y trouverez cette petite lueur d'espérance que vous pourrez, et que vous saurez, faire prospérer, j'en suis persuadé.

Dites-vous bien que s'il m'arrivait, à moi aussi, quelques moments de lassitude, chaque petite lumière qui brille au fond de chacun d'entre vous me renvoie la chaleur apaisante des âmes qui alimente mon énergie.

Mes chers concitoyens, du fond de mon cœur je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année 2016.

**Votre dévoué Maire,
Christian AMIRATY**

Ça c'est passé en novembre



Des CRS sont intervenus auprès des collégiens pour les sensibiliser à la sécurité en montagne.



Fin novembre, l'Espace Pagnol affichait complet pour le Festival de Théâtre Amateur de la Cabre d'Or.



Les gagnants du quiz de la semaine du goût ont été récompensés le 30 novembre.



Le loto de l'AGJV a eu lieu le 24 janvier dans une ambiance conviviale.



Les traditionnels repas de Noël ont réuni les Anciens les 9 et 16 décembre.



Le 16 novembre sur la place de la Mairie, un hommage a été rendu aux victimes des attentats du 13 novembre.

Une nouvelle jeunesse pour le boulevard Jean Jaurès

Le boulevard Jean Jaurès sera entièrement réaménagé ces prochains mois. Les travaux devraient commencer fin d'année 2016, pour une durée de presque un an. Une rencontre avec les riverains a été organisée en Mairie afin de présenter les travaux prévus et discuter des futurs aménagements.



Les riverains du boulevard Jean Jaurès ont tous été conviés le mercredi 2 décembre à une rencontre en Mairie pour découvrir les futurs aménagements prévus pour la requalification du boulevard Jean Jaurès et échanger sur le projet. Le plan présenté leur a permis de connaître dans le détail les travaux qui seront réalisés par la municipalité et la Communauté urbaine MPM.

Les réseaux aériens (électricité, téléphonie, éclairage public) seront enterrés, l'éclairage public sera entièrement rénové avec de nouvelles lanternes très esthétiques à l'image de celles récemment installées au hameau des Granettes.

Certaines parties de la voirie seront traitées en béton désactivé, un revêtement du sol plus agréable que l'enrobé noir, que l'on peut remarquer déjà du côté des Granettes ou des Templiers. Concernant les places de stationnement, celles-ci seront quasiment conservées à l'identique avec

quarante trois places prévues, dont une place pour personnes à mobilité réduite. Une piste cyclable sera également créée.

« Le parti pris du projet est de mettre l'accent sur la qualité des matériaux, a tenu à souligner Alain Croce, adjoint au Maire, en charge de la propreté et de la voirie. L'îlot situé en bas du croisement entre le boulevard Jean Jaurès et l'avenue Victor Hugo sera réduit et repris. Concernant le passage piéton, un plateau traversant sera réalisé afin de mieux sécuriser le boulevard Jean Jaurès et ses abords, tout en permettant de réduire la vitesse automobile à 30 Km/h. »

Les espaces verts seront modifiés, ce qui existe aujourd'hui sera enlevé pour d'autres essences. Le choix se portera sur des arbustes et des plantes basses. « Un chantier important qui permettra au boulevard de retrouver une certaine jeunesse, a rappelé Alain Croce, mais qui durera plusieurs mois. »

Les inscriptions sont ouvertes

Le guichet unique de la DEJES vous accueille tous les jours au 1^{er} étage de l'école Célestin Arigon pour les inscriptions scolaires, les inscriptions au centre de loisirs et aux stages sportifs ainsi qu'au week-end famille.

Les inscriptions dans les écoles pour la rentrée 2016 auront lieu à la Direction Enfance Jeunesse Education et Sport du 8 février au 4 mars. Les parents d'enfants nés en 2013 ou rentrant au CP (Cours Préparatoire) ainsi que les nouveaux arrivants sont concernés par cette inscription. Les dossiers sont téléchargeables sur le site Internet de la Mairie www.gignaclanerthe.fr

Vous pourrez inscrire vos enfants au centre de loisirs et aux stages sportifs pour **les vacances de printemps** (du 9 au 23 avril) à partir du 14 mars à la DEJES.

La Ville de Gignac-la-Nerthe propose **un nouveau week-end neige en famille** les 12 et 13 mars 2016 à Saint-Pierre d'Argençon afin de favoriser le développement des loisirs familiaux et la rencontre entre les familles gignacaises. Le samedi sera consacré à une balade, à des jeux surdimensionnés et des jeux de société. Une soirée animée

sera proposée après un apéritif et un repas typique. Le dimanche, une sortie dans les stations de la Joue de Loup ou Super Dévoluy est prévue. Inscriptions dès maintenant.

Inscriptions à la DEJES – 04 42 09 01 51
4, ter avenue Jean Jaurès – Ecole Célestin Arigon 1^{er} étage
Lundi 8h30-12h30 / 13h30-18h30 - Mardi 8h30-18h30
Mercredi 8h30-12h30 / 13h30-16h30
Jeudi 8h30-16h30 - Vendredi 7h30-12h30



Première étape à Gignac pour le recrutement d'agents de passage et de piste

Mi-janvier, la Ville de Gignac-la-Nerthe a accueilli durant trois jours, à l'Espace Pagnol, Pôle Emploi et Aviapartner qui organisaient le recrutement de 80 personnes destinées à travailler à l'aéroport Marseille Provence.

Chaque année, Aviapartner, entreprise d'assistance aux compagnies aériennes, fait appel à Pôle Emploi pour recruter des agents de passage et de piste afin de renforcer les équipes pour la haute saison qui court d'avril à fin octobre.

Les 18, 19 et 20 janvier, environ 120 candidats par jour se sont succédés pour une première étape d'information sur la société, le contrat et les conditions de travail dans un aéroport. Ils ont ensuite été soumis à un test écrit d'anglais dont la réussite conditionne l'accès aux exercices de la méthode de recrutement par simulation (MRS) qui se dérouleront au mois de février. Aucune sélection sur CV n'a été réalisée. Les profils sont donc variés et le recrutement ouvert à tous. Les candidats seront jugés lors de mises en situation en temps limité dans les conditions d'exercice du poste : debout, avec ambiance sonore d'aéroport... Les personnes qui réussiront ces tests passeront un entretien avec l'employeur. A la clé, des contrats de professionnalisation pour 40 agents de piste, amenés à charger et décharger du fret et des bagages, et aussi 40 agents de passage, chargés de l'orientation des passagers, de l'aide à l'embarquement, du premier contrôle des pièces d'identité. Les personnes sélectionnées suivront une formation rémunérée du 1^{er} mars au 1^{er} avril afin d'intégrer les équipes d'Aviapartner pour huit mois.



L'aéroport recrute

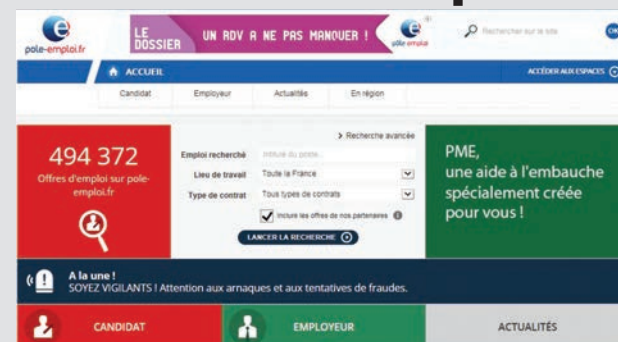


L'Aéroport Marseille Provence se caractérise par son dynamisme et son attractivité : 30 compagnies aériennes régulières desservent près de 110 destinations à travers le monde. Avec plus de 8 millions de passagers, il est le troisième aéroport régional de France.

Aujourd'hui, l'Aéroport Marseille Provence compte plus de 200 entreprises et entités administratives et près de 5 500 salariés. Un site Internet (www.aerojobs.fr) regroupe les offres d'emploi et de stage des entreprises installées à l'aéroport.

AéroJobs a pour vocation de faciliter l'accès aux offres d'emploi mais aussi de faire découvrir les différents métiers aéroportuaires, de permettre aux demandeurs d'emploi de s'informer sur les entreprises présentes, d'envoyer une candidature spontanée ou de postuler en quelques clics. Il est également possible de s'inscrire sur le site afin de recevoir par e-mail les nouvelles offres dès leur parution.

Des services personnalisés, des démarches simplifiées



Depuis le mois de janvier 2016, Pôle emploi a repensé le fonctionnement de ses agences et a simplifié les démarches d'inscription des demandeurs d'emploi. L'inscription et la demande d'allocation se font désormais sur le site pole-emploi.fr.

En cas de besoin, les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'une aide en ligne, d'une assistance téléphonique ou encore d'un appui des conseillers sur les bornes internet à disposition en agence. Les modalités d'accueil en agence évoluent également afin d'améliorer l'accompagnement. Les après-midis sont réservés aux rendez-vous personnalisés et aux ateliers collectifs alors que les matinées restent en réception libre.

L'objectif est de démarrer plus rapidement l'accompagnement personnalisé du demandeur d'emploi et de faciliter son accès direct au conseiller qui le suivra tout au long de son parcours.

Des collégiens solidaires



Les élèves de 5^e 1 du collège Le Petit Prince ont organisé le premier « Roald Dahl Day » afin de récolter jouets, livres et vêtements pour le Secours Populaire.



Ayant étudié les œuvres de Roald Dahl en cours d'Anglais, les collégiens ont décidé de suivre l'exemple de cet écrivain britannique et de lancer une action en faveur des enfants. Après une enfance difficile, Roald Dahl s'est engagé pour défendre les plus jeunes et ses nombreux

ouvrages, parmi lesquels « Matilda » et « Charlie et la chocolaterie », ont tous pour personnage principal un enfant malheureux qui s'en sort grâce à sa générosité et son ingéniosité. Le 13 septembre, date anniversaire de Roald Dahl, les écoliers britanniques se mobilisent en faveur des enfants. De la même manière, les élèves de 5^e 1 ont organisé le premier Roald Dahl Day du collège Le Petit Prince et ont collecté jouets, livres et produits pour bébés. Ils ont pris en main l'initiative de A à Z en créant une affiche, en expliquant le projet à toutes les classes et en récoltant les jouets à chaque récréation. Leur action a été une belle réussite puisqu'une grande quantité d'objets a été donnée au Secours Populaire. Certains ont été distribués dans les colis de Noël des quarante et une familles gignacaises bénéficiaires, le reste vendu au marché de Noël pour acheter des denrées alimentaires ou pour les opérations de Copains du monde en Afrique. Bravo aux collégiens pour leur initiative et leur implication !

EN BREF

CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Lorsqu'une habitation n'est pas raccordée au réseau public d'assainissement, elle doit disposer d'un système autonome de traitement des eaux domestiques installé : c'est l'assainissement non collectif.

Les installations d'assainissement non collectif doivent être contrôlées tous les 10 ans par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) afin d'assurer un assainissement non collectif de qualité et respectueux de l'environnement.

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a mandaté le Service d'Assainissement de Marseille Métropole (SERAMM) pour la réalisation de ces prestations qui seront facturées 93,34 € aux propriétaires.

Les personnes concernées seront contactées par le SERAMM à partir du mois de mars 2016.

Renseignements : 04 95 09 53 50

La télé passe en HD

Le 5 avril, la TNT (Télévision Numérique Terrestre) passe à la HD (Haute Définition).

Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des foyers (Médiamétrie/CSA), environ 10% des foyers français reçoivent la télévision par une antenne râteau et ne possèdent aucun récepteur compatible avec la HD.

Il est donc primordial de tester dès à présent la compatibilité des téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun des postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant – environ 25€), sous peine de ne plus recevoir la télévision.

Le test peut s'effectuer directement en ligne en suivant ce lien <http://diagnostic.recevoirlatnt.fr/101343-votre-televiseur-est-il-pret-pour-le-passage-a-la-tnt-hd.html>

Dans le cadre du passage à la TNT HD, le Gouvernement a prévu des aides pour accompagner les téléspectateurs : aide à l'équipement, assistance de proximité et aide à la réception.

Pour les personnes n'ayant pas accès à l'Internet, ou souhaitant obtenir des précisions sur cette transition, un numéro est à disposition : **0 970 818 818** (prix d'un appel local).



« En direct avec le Maire » : le point sur les logements

Plus de 400 personnes ont assisté le jeudi 26 novembre à la rencontre publique « En direct avec le Maire », consacrée aux problématiques liées aux logements. Une bonne occasion de s'informer, poser des questions, débattre et échanger.

Le Maire, aux côtés de Sylvie Ferrarin, adjointe à l'urbanisme, a présenté la situation de Gignac et beaucoup échangé avec le public.



La soirée a débuté par le rappel du contexte législatif et réglementaire qui fait de Gignac-la-Nerthe une commune carencée en logements sociaux, au même titre que 42 autres communes des Bouches-du-Rhône sur les 119 que compte le département. La commune compte actuellement 5,05 % de logements sociaux alors que la loi SRU, renforcée par la loi Duflot, impose aux communes d'en disposer d'au moins 25 %. Cette situation met la commune face à plusieurs contraintes lourdes, à savoir le paiement de pénalités financières très élevées et l'obligation de signer un Contrat de Mixité Sociale l'engageant à construire de nombreux logements sociaux. En cas de refus, le Préfet pourra utiliser tous les moyens légaux pour faire sortir de terre ces logements « coûte que coûte » (modifier le PLU, reprendre au Maire la délivrance des permis de construire, financer les logements avec le budget de la commune, rétrocéder des terrains à des promoteurs privés...).

A cela, s'est ajoutée la loi ALUR qui a supprimé en 2014 le COS (Coefficient d'Occupation des Sols) ainsi que les surfaces minimales des parcelles constructibles. Parallèlement, la majoration importante de la taxe foncière sur les terrains constructibles non bâtis menace Gignac et pousse les propriétaires à vendre leurs parcelles, rendues constructibles pour la plupart par le PLU de 2007, à des promoteurs privés.

« J'ai souhaité cette rencontre parce que notre ville va vivre une mutation importante [...], a tenu à souligner M. Le Maire, Christian Amiraty. Ce soir, vous allez entendre des choses qui ne vous feront pas forcément plaisir, mais mon devoir est de vous les dire, de vous dire la vérité, la réalité des choses. Et surtout, vous les dire en face. »

En résumé, la Ville se retrouve dans une situation délicate, notamment à cause du PLU adopté en 2007 par l'ancienne majorité. En effet, ce PLU présente un potentiel de construction de 1200 logements.

Une situation dénoncée par M. Le Maire qui a rappelé son souhait « de préserver le caractère de ville à la campagne de Gignac-la-Nerthe » et celui de « ne pas déstabiliser sociologiquement la commune ». « Pour sortir de la carence et remplir les objectifs de la loi, la commune devrait produire 754 logements sociaux. Ce que je me refuse totalement à faire. »

Ainsi, la municipalité a engagé des négociations avec les promoteurs afin de revoir à la baisse le nombre de logements de chaque projet, et d'exiger des réalisations de qualité au niveau architectural et environnemental.

La ville a par ailleurs initié une modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour imposer un coefficient d'emprise au sol qui limite les constructions sur chaque terrain, des hauteurs de façade maximales, une augmentation des espaces verts et du stationnement souterrain.

Grâce à l'action de la municipalité (négociations avec les promoteurs et modification du PLU), le nombre de logements à venir s'est vu ramené à 538 (au lieu de 1228 potentiellement réalisables), dont 192 logements sociaux.

D'autre part, la ville a sollicité l'ensemble des bailleurs sociaux pour attribuer prioritairement les logements aux Gignacais.

Une pétition pour obtenir la modification des lois SRU / ALUR, afin de prendre en compte les spécificités locales, est à signer en Mairie.

N°	Nom de l'opération	Nombre de logements potentiellement réalisables		Nombre total de logements prévus	Nombre de logements sociaux
1	Figuerolles 1	315		220	71
2	Figuerolles 2	10		10	10
3	Granettes	70		60	-
4	Terrain météo	201		100	30
5	Ex-imprimerie (Rd-pt Olivier)	33		25	25
6	Projet Théodore Aubanel	33		Refusé en l'état	-
7	Terrain Le Toès	50		3	-
8	Rue de la Fonse Nord	34		16	5
9	Rue la Fonse Centre	42		15	15
10	Rue La Fonse Sud	39		39	24
11	Laure (Chemin du Billard)	28		22	6
12	Jardins d'Auguste (Bayon)	85		28	6
13	Pielettes (Sud de l'avenue)	90		Refusé en l'état	-
14	Capeau	100		0 pendant 5 ans	-
15	Fortunés (Route station)	98		0 pendant 5 ans	-
	TOTAL	1228*		TOTAL 538*	Dont 192*

Après négociations avec les promoteurs

Après modification n°4 du PLU

* Les chiffres de ce tableau sont arrêtés au 11 février 2016

Le plus difficile reste à faire

Les chiffres issus de ce tableau doivent maintenant être négociés avec les services de l'Etat. En effet, l'application stricte de la loi aboutit à un nombre de logements sociaux très important. La ville de Gignac-la-Nerthe compte 3 779 logements. Afin d'atteindre l'**obligation de disposer de 25% de logements sociaux, la ville devrait en compter 945**. Le parc existant représente 191 logements sociaux, ce qui signifie qu'il resterait à produire 754 logements sociaux. Par rapport à cet objectif de 754, **l'Etat demande** à la ville de signer un Contrat de Mixité Sociale intégrant **la réalisation de 432 logements sociaux d'ici fin 2019**. La majorité municipale, soucieuse d'un développement harmonieux de la ville, souhaite au travers des négociations en cours que la raison l'emporte. C'est pourquoi **la ville propose**, en lieu et place des 432, le chiffre de **192 logements sociaux**. C'est tout le sens du combat actuel. La majorité municipale vous tiendra régulièrement informés de l'avancée de ces négociations.

« Mon combat a commencé dès 2007 lorsque j'ai dénoncé le PLU voté par mon prédécesseur qui permettait la construction de plus de 1200 logements, notamment en sacrifiant le secteur Roquebarbe / Pousaraque. Beaucoup pensaient que je faisais de l'agitation politique à la veille des élections municipales, précise M. le Maire, alors que j'étais le seul à me battre et à défendre le territoire ».

Ce combat continue sous une forme différente. Puisque l'Etat peut contraindre les villes ne faisant aucun effort, l'objectif est d'accompagner la réalisation de 538 logements dont 192 logements sociaux, afin de limiter les effets négatifs de la construction d'un trop grand nombre de logements.

L'amélioration des infrastructures est primordiale. Pour cela, la municipalité négocie depuis plusieurs mois la création d'un boulevard urbain multimodal sur la route Départementale 368 afin d'embellir la ville et d'améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation devant l'établissement scolaire Saint Louis, Sainte Marie. Un pôle éducatif, avec une nouvelle école, va être créé en liaison avec le Centre de loisirs Nelson Mandela sur la base du Projet Educatif Local.

La ville travaille à l'indispensable développement économique au travers :

- du commerce de proximité : plusieurs projets seront présentés lors de la réunion publique du 10 mars 2016.

- de l'élaboration d'une véritable stratégie économique. A La demande de la ville, la Communauté urbaine MPM a acheté un terrain de 2 hectares dans le prolongement de la ZAC des Aiguilles pour permettre l'installation de plusieurs entreprises. La ville a également obtenu le lancement d'un projet de création d'une zone d'activités économiques de 20 hectares dans le secteur Billard. Ce processus est toujours long (8 à 10 ans) mais générera de nombreux emplois pour les Gignacais mais aussi des recettes foncières pour la ville.

Enfin, la protection de certaines zones contre toute construction est un axe très important de l'action de la municipalité. A commencer par la zone Roquebarbe / Pousaraque que la ville souhaite sanctuariser.

Retour sur la Cérémonie des Voeux du Maire

Près de 600 personnes ont assisté à la Cérémonie au cours de laquelle M. le Maire, Christian Amiraty, a adressé ses vœux à la population fin janvier au gymnase de la Viguière, transformé en espace festif pour l'occasion.



Vendredi 22 janvier, début de soirée, beaucoup de monde s'est déplacé pour assister à la traditionnelle Cérémonie des vœux à la population. Parmi les personnalités présentes, nous pouvions remarquer la présence de Samia Ghali, sénatrice, du député Vincent Burroni, de nombreux maires et élus des communes voisines (Marignane, Saint-Victoret, Ensues-la-Redonne, Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins, le Rove...), de Richard Didier, directeur de cabinet du président Guy Tessier pour la Communauté urbaine MPM, ainsi que de Valérie Guarino et Eric Le Dissès, représentants Martine Vassal, présidente du Conseil Départemental.

La cérémonie a commencé en douceur par une émouvante chorégraphie mêlant danse néo-classique et hip-hop, interprétée par Manon et Jean-Baptiste, sur la musique « Dans tes yeux ». Ensuite, Christophe Favier, artiste de théâtre bien connu des Gignacais, a déclamé un poème évoquant la fraternité, mais aussi combien l'homme peut être un loup pour l'homme. L'acteur gignacais s'est ensuite transformé en véritable maître de cérémonie.

Plusieurs divertissements se sont succédés, mettant en scène d'autres talents gignacais comme Edith

Darasse qui a interprété une version jazz de « Vesoul » de Jacques Brel, ou encore Amanda et ses « Sensy meufs » qui ont réalisé des tableaux de danse moderne aux sons des Pointers Sisters, de Donna Summer et de Bruno Mars.

Ensuite, la cérémonie des vœux a pris un ton plus solennel, mais toujours aussi convivial avec la montée sur scène, très applaudie, des jeunes élus du conseil municipal des enfants qui ont lu à tour de rôle un poème dédié à la paix. Autre moment remarquable, celui où le Maire a rendu un hommage appuyé à Alexandre Raspaud, jeune Gignacais, élève ingénieur en informatique et électronique, apprenti à Airbus Helicopters qui participe à un projet novateur : celui de fabriquer un véhicule électrique fonctionnant à l'énergie solaire et remportant des compétitions (Cf. ce numéro de Lou Vivournet, p19). Le Maire, Christian Amiraty, a tenu à souligner le parcours scolaire remarquable d'Alexandre qui a fréquenté l'école maternelle de Laure, l'école élémentaire Marcel Pagnol, le collège Le Petit Prince avant de faire une école d'ingénieurs à Toulon. Il a annoncé ensuite que la ville serait un partenaire officiel de ce formidable projet.

La soirée s'est poursuivie par le discours du Maire, Christian Amiraty, qui a commencé par adresser ses vœux aux Gignacais, leur souhaitant de retrouver « des moments de quiétude, de plénitude » et « d'espoir » après une « année 2015 lourde de souffrance pour notre peuple. » Il a exprimé son « espoir de voir notre beau pays, la France, se reprendre sur ses valeurs Républicaines : la Liberté, l'Egalité et la Fraternité, sans laisser en chemin l'une de ces valeurs. » Et de rappeler enfin la nécessité de promouvoir la laïcité comme rempart contre les excès religieux.

« Avec ma majorité municipale dans sa très grande diversité politique, mon administration, et surtout avec vous, je veux laisser un jour une ville durable, une ville où il y aura beaucoup d'Alexandre Raspaud formés dans nos écoles, une belle ville avec des espaces urbains de qualité » a-t-il souligné avant de préciser, « et pour façonner cette ville durable, je continuerai à recueillir vos avis en réunions publiques, à venir auprès de vous, sur le terrain, dans la proximité, vous écouter et vous écouter encore et toujours, et ensuite, avec ma majorité, je prendrai les décisions qui sont nécessaires. Et bien sûr, je continuerai à vous rendre compte des résultats. »



Un nouveau **site remarquable à Gignac ?**

Découvrez le nouveau site internet de Gignac !

La nouvelle version du site internet de la commune sera mise en ligne fin février 2016.

Le nouveau site présente un aspect graphique plus moderne, épuré et coloré.

Le site se veut également fonctionnel et ludique pour rendre les informations facilement accessibles, proposer une navigation plaisante, faciliter au quotidien les démarches des citoyens.

Fin février, visitez le nouveau site

Créé en mars 2011, le site internet de la commune avait besoin d'être relooké et repensé pour offrir une meilleure lisibilité aux informations qu'il propose (services municipaux, vie associative, vie communale,...), une navigation plaisante et une interface répondant aux attentes des Gignacais. Fin février, ce sera chose faite.

Retrouvez le mois en images et les dernières vidéos

Une large place est laissée aux images (vidéos et photos) pour que les Gignacais puissent retrouver une illustration dynamique de la vie communale, en accédant facilement aux images des dernières manifestations qui se sont déroulées sur la commune.

Si vous souhaitez recevoir une photo en particulier, n'hésitez pas à nous contacter à : communication@mairie-gignaclantherthe.fr

GIGNAC en 1 clic

Retrouvez facilement les menus scolaires et seniors, le plan de la commune, les services municipaux, les projets...

gignaclan

"ensemble, construisons le Gignac d'aujourd'hui et de demain"



Première récolte d'olives au parcours de santé

Après une récolte d'olives réalisée sous un beau soleil d'automne par les enfants du centre aéré et un passage au moulin, chaque petit participant recevra le 24 février sa bouteille d'huile d'olive 100% Gignac.

LA MAIRIE

NOTRE



LE MOIS EN IMAGES

Le vie de votre commune en images



VIDÉOS

Le vie de votre commune en vidéos



EN BREF

Info Brûlage

A l'arrivée du printemps, nous vous invitons à brûler à l'air libre les déchets verts sur l'ensemble du département. Depuis la première vue anodine, nous continuons...

Portail As

Retrouvez commune ainsi qu'un (dossiers & Livret des

NOUS CONTACTER

Vous désirez contacter un service ? Vous pouvez adresser un courrier ou utiliser le formulaire ci-contre.

Mairie, place de la Mairie

Tél. : 04 42 77 00 00 / Fax : 04 42 77 00 01

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

et repensé pour
ux, manifestations,
épandant aux

Toujours 6 actualités à la Une

Le site continue de présenter six actualités en première page ainsi qu'un agenda complet des manifestations à venir, que ce soient celles organisées par la ville ou par les associations.

Un site plus convivial

Le nouveau site se veut plus convivial et ludique grâce à des pages colorées et une grande place consacrée aux photos et vidéos, plus pratique également en permettant un accès direct aux informations recherchées.

anerthe.fr

gnac de demain"

te
nté

cipant
sille



En direct avec le Maire

Une réunion publique pour échanger sur le Gignac de demain est organisée le jeudi 10 mars à 18h30 au gymnase de la Viguière.



Engagés au Quotidien

Découvrez le nouveau dispositif mis en place par la Communauté urbaine MPM pour que chaque citoyen puisse signaler tous les problèmes de propreté, de voirie ou de circulation.



AGENDA

Le 21.02.2016

Loto Pattes de velours
Espace Pagnol, à 14h30

Le 25.02.2016

Don du sang
Espace Pagnol, de 15h à 19h30

Le 26.02.2016

Conférence
« Gignac Notre Ville »
Espace Pagnol, à 18h



Rechercher un service, une démarche

Tous à vos smartphones !

Entrez dans le « Gignac Star System » et devenez acteurs de votre ville ! Comment ? En envoyant vos selfies ou photos qui seront publiées sur le nouveau site.

Espace citoyen : vos démarches en 3 clics

L'interface a été conçue pour proposer un accès aux informations en 3 clics maximum, notamment celles liées aux différentes démarches administratives (état-civil, urbanisme, pièces d'identité, enfance, menus scolaires...). Toutes ces démarches sont désormais présentes dans un « espace citoyen », qui regroupe un ensemble de formulaires et d'informations pratiques.

Un site évolutif

Cette nouvelle version du site internet est adaptée aux smartphones et aux tablettes. Elle a été également conçue pour accueillir facilement des développements futurs comme des paiements sécurisés (cantine, centre de loisirs...), des applications propres à la ville, une déclinaison sur Facebook...



Neige en famille

Pour favoriser les loisirs et la rencontre entre les familles, un nouveau week-end familles est proposé les 12 et 13 mars, direction la neige.



Modification n°4 du PLU

Suite à l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune, le commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions.



ESPACE CITOYEN

une question, un avis, une idée, un renseignement, une suggestion... cet espace est le votre, utilisez le.



le lou vivournet

le magazine de ma ville les numéros, les téléchargements...

N°26

Toutes les dates ➔

Portail Associatif

Retrouvez toutes les associations présentes sur la commune, leurs activités, leurs coordonnées, ainsi qu'un espace ressources pour le tissu associatif (dossiers de subventions, documentation spécifique, carnet des associations...)

Les liens pour les particuliers et les collectivités sont à la page 12. Depuis longtemps ancrée dans nos habitudes, activité que nous continuons de... lire la suite

TER

er un service ou un élu de la ville ?
un courrier à l'adresse suivante,
re ci-contre.

irie

/ Fax : 04 42 09 79 85

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

12h et de 13h30 à 16h.

EN UN CLIC

- > contacts utiles
- > menus scolaires
- > menus seniors
- > marchés publics
- > projets
- > plan de ville

SERVICES

- > démarches
- > social
- > santé
- > environnement
- > voirie
- > transports
- > sécurité
- > urbanisme
- > sports
- > culture
- > éducation
- > enfance
- > vie associative
- > entreprises

MAIRIE

- > actualités
- > conseil municipal
- > citoyenneté
- > découvrir la ville
- > environnement



Vous constatez ? Signalez-nous !

« **Engagés au Quotidien** » est un nouveau dispositif mis en place par la Communauté urbaine MPM pour que chaque citoyen puisse signaler tous les problèmes de propreté, de voirie ou de circulation aux services concernés.

« Engagés au Quotidien » propose trois moyens de contact : une plate-forme téléphonique, un site Internet et une application pour tablettes et smartphones.

Le numéro vert gratuit 0800 94 94 08 permet de contacter directement MPM, du lundi au samedi de 8h à 18h30. Cet accueil téléphonique permet de prévenir les services si des déchets ont été déposés au sol, si un conteneur est plein, si vous constatez un trou dans la chaussée ou sur un trottoir, si un panneau de signalisation est endommagé ou un feu tricolore en panne. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous gratuitement pour une levée d'encombrants ou demander le renouvellement de vos bacs à ordures ménagères ou tri sélectif.

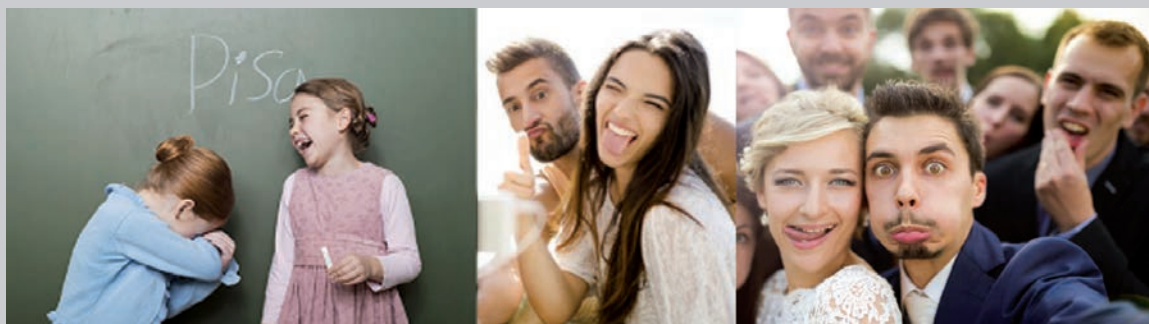
Les deux outils numériques créés dans le cadre du dispositif « Engagés au quotidien » ont l'avantage d'être accessibles 7j/7 et 24h/24 et permettent d'améliorer la réactivité des réponses.

Sur le site marseille-provence.fr ou sur l'application pour smartphones, en quelques clics vous pouvez comme par téléphone, signaler une anomalie concernant la voirie, la propreté ou la circulation, prendre rendez-vous pour vous débarrasser de vos encombrants ou encore demander un bac à ordures ménagères ou à tri sélectif.

Devenez un citoyen actif, associez nos forces pour la propreté !

Les demandes en direct à l'antenne MPM, située au Services Techniques sont toujours possibles.

Votre photo en Une du site



Entrez dans le « Gignac Star System » !

Pour fêter le nouveau site Internet de la commune, nous vous invitons à envoyer vos plus beaux « selfies ». Ceux-ci figureront sur le site, dans un espace dédié.

Appropriiez-vous le site de la Ville et participez à le dynamiser en publiant vos selfies ou photos. Tous à vos smartphones !

Envoyez vos selfies à communication@mairie-gignaclanerthe.fr

Un Noël féérique et magique !

Cette année encore, la magie de Noël a opéré à Gignac. Si les enfants ont été particulièrement gâtés, toutes les générations ont eu la possibilité de participer à des manifestations gratuites, toutes aussi chaleureuses les unes que les autres. Les animations de Noël ont été nombreuses, festives et solidaires, que ce soient celles organisées dans les écoles et la crèche de la commune, celles proposées par l'OCLG et bien sûr par la ville.

Le 29 novembre, les festivités de Noël ont commencé sur la ville par l'illumination du grand sapin et un spectacle mêlant contes, personnages de dessins animés et musiques. Les enfants ont ainsi pu découvrir sur une petite scène aménagée dans le square un conte magique qui a fait apparaître la Reine des neiges, Anna, le bonhomme de neige Olaf, mais aussi Blanche Neige, la fée clochette, le chien Clifford, le génie d'Aladin, Mickey, Minnie ou encore les Avengers. A la fin du spectacle, les bambins ont pu se faire photographier en compagnie de leurs héros préférés avant que le grand sapin ne soit illuminé. La journée, qui a rassemblé de très nombreuses personnes, s'est terminée par un goûter pour les enfants et un vin chaud pour les adultes.

A noter qu'une boîte aux lettres officielle du Père Noël était présente place de la Mairie. Elle a recueilli plus de cent soixante charmantes lettres auxquelles le Père Noël n'a pas manqué de répondre.





Cette année, la traditionnelle Foire aux santons et son marché de Noël, organisés par l'OCLG, se sont tenus du 11 au 13 décembre exceptionnellement dans le gymnase de la Viguière à cause des élections régionales.

Le Festival Jeune public concocté par le Service Culture de la ville a mis à l'affiche, début décembre à l'espace Pagnol, un spectacle de marionnettes qui a emmené les enfants sur les traces des contes des frères Grimm. Tous les ingrédients et les personnages des contes étaient réunis avec un loup, un prince charmant, Blanche Neige, un bois, un village... Le lendemain, le spectacle mêlait humour et tours de magie particulièrement réussis et très appréciés des enfants.





Peu avant Noël, le gymnase de la Viguère a été transformé en un vaste terrain de jeux pour enfants regroupant structures gonflables géantes, ludothèque grand format et espace de motricité pour les plus petits. Dans cette véritable usine « à jouer », plusieurs centaines d'enfants ont pu se défouler, s'en donner à cœur joie sur un mur à scratch sur lequel ils restaient « collés » dans d'invraisemblables positions, faire face à un canard avaleur, crapahuter et sauter dans tous les sens dans des structures spéciales « 100% adrénaline »...

Un peu plus loin, les enfants pouvaient se laisser prendre en photographie avec le Père Noël dans un décor féérique ou jouer plus calmement dans une ludothèque composée d'une vingtaine de jeux de réflexion ou d'adresse. Stitch et Ratatouille étaient également présents pendant ces deux journées de fous rires.



Les enfants ont fêté Noël

Dans les écoles de la commune (1,2,3), les enfants ont reçu un cadeau du Père Noël, que ce soient des friandises ou un livre, ont pu assister à un spectacle ou encore participer à un goûter.

A la crèche (5), après avoir assisté à un spectacle musical, les petits Gignacais ont goûté et dansé tout l'après-midi !

La bibliothèque (4) a proposé gratuitement deux goûters contés pour préparer Noël.



Le formidable challenge humain et technologique d'un élève ingénieur gignacais



Un jeune élève ingénieur gignacais participe au développement d'une voiture 100% électrique qui fonctionne à l'énergie solaire. Cette voiture a remporté le challenge « Shell Eco Marathon 2015. » De nouveaux défis sont à relever et la commune va lui apporter son aide.

Jeune Gignacais de 22 ans, Alexandre Raspaud est élève ingénieur en 3ème année du cycle « électronique et informatique » de l'école d'ingénieur ISEN Toulon et apprenti à Airbus Helicopters. Si son parcours scolaire est à souligner, cet élève ingénieur se distingue également par son implication dans un projet remarquable qui allie innovation technologique et développement durable. En effet, depuis 2014, il participe, au sein d'une équipe composée de trois autres collègues ingénieurs-apprentis et d'un chef de projet, au développement d'une voiture électrique qui fonctionne à l'énergie solaire ! « La voiture, baptisée Ylona, est capable de parcourir 3700 km avec 416 km/kwh, l'équivalent d'un litre de carburant classique, souligne

Alexandre. Le véhicule est tout en carbone, et de petites cellules solaires souples sont présentes sur le capot, sur le toit et alimentent un moteur électrique de 500W, placé sur la roue avant droite. De nombreux capteurs nous permettent de mesurer la vitesse, la température de la roue, la température ambiante et le courant consommé. »

Placée dans la catégorie Urban Concept (véhicules équipés de ceinture, klaxon, frein à main et suspensions capables de rouler sur routes), cette voiture, dont c'est la deuxième génération, a de beaux succès à son actif. En effet, elle a remporté la dernière édition du « Shell Eco-Marathon », une course de véhicules prototypes qui a pour objectif de consommer le moins d'énergie possible, ou encore deux titres de champions d'Europe en 2014 et 2015 dans sa catégorie. « Nous allons participer à la nouvelle édition du Shell Eco Marathon qui se déroulera en mai à Londres, poursuit le jeune élève ingénieur gignacais, où nous espérons battre le record mondial de la plus petite consommation d'énergie sur une distance donnée, grâce à un reprofilage de notre véhicule. Nous espérons diminuer son

poids de 20 kg, c'est-à-dire passer de 94 kg à 74 kg. Nous participerons aussi à d'autres compétitions. »

Parallèlement, l'équipe va travailler à la conception d'un nouveau véhicule, Ylona 3, en optimisant l'aérodynamisme pour obtenir une meilleure pénétration dans l'air à faible vitesse, placer un moteur plus puissant et atteindre 75 km/h au lieu des 45 km/h que le véhicule atteint aujourd'hui.

« Les plans du véhicule sont arrêtés, les moules pour le châssis sont terminés, se réjouit Alexandre. Il ne nous manque plus que la matière première, principalement du carbone et de la fibre de verre. Et c'est là que ça se complique, vu le prix de ces dernières. » La volontaire équipe va désormais pouvoir s'atteler à la poursuite de son entreprise grâce à un partenariat qui vient d'être noué avec la ville de Gignac-la-Nerthe en ce début d'année 2016. En effet, la commune souhaite soutenir cette démarche remarquable qui mêle compétition, recherche et développement, sans oublier l'objectif principal, celui de promouvoir les énergies renouvelables.



Le P'tit Théâtre de l'Age d'Or



Vendredi 27 novembre, les trois coups ont retenti pour la première fois pour le P'tit Théâtre de l'Age d'Or.

Trois sketches étaient au programme de cette représentation théâtrale organisée par les acteurs amateurs de l'Age d'Or pour les seniors réunis en nombre au restaurant municipal. « Téliomagouille » des Inconnus, « Le Club des Ex », « Si c'était à refaire » : rires et émotions se sont rapidement emparés de la salle.

Edwige Weyer, à l'origine de cette initiative, encadre sa jeune troupe à l'occasion d'ateliers chaque mercredi et vendredi à l'Espace Pagnol. L'aventure a commencé par des exercices de respiration, de déplacements dans l'espace, de mime, de projetés de voix, de jeux de rôles, puis une dizaine de personnes s'est prise au jeu et a commencé à choisir des textes, des rôles et à répéter des spectacles.

Une passerelle a été établie avec la Troupe de la Cabre d'Or puisque son président Christophe Favier vient de temps en temps donner des conseils aux acteurs débutants. La particularité du P'tit Théâtre de l'Age d'Or est d'être ouvert à tous les niveaux. En effet, la plupart des membres n'avait aucune expérience dans le théâtre mais aujourd'hui toutes (puisqu'il n'y a pour l'instant que des femmes !) sont fières de ce qu'elles font et de prouver que l'on peut continuer d'apprendre, même quand on est âgé.

Le théâtre fait travailler la mémoire, la concentration, l'équilibre... alors n'hésitez plus à rejoindre la troupe en contactant Edwige Weyer au 06 50 06 42 50.

Le prochain spectacle est prévu pour le vendredi 18 mars avec une programmation pleine d'émotions et de quiproquos. Dans les mois à venir, le P'tit Théâtre de l'Age d'Or envisage de faire une tournée dans les maisons de retraite des communes voisines.

Record battu pour le téléthon !

10521,30 € ont été récoltés pour le Téléthon, ce qui représente 1000 € de plus que l'an dernier.

Le Gala des étoiles de Gignac a rassemblé 400 personnes qui ont apprécié le talent des apprentis danseurs, chanteurs et sportifs. Le week-end de mobilisation s'est poursuivi avec un repas solidaire le samedi midi dans une ambiance très conviviale. La zumba fitness party, nouveauté de cette édition, a remporté un franc succès. Enfin, le loto a attiré 350 amateurs. Comme chaque année, l'engagement de quelques associations a largement contribué à la réussite du Téléthon 2015. Un grand merci à tous les bénévoles !



Du loisir à la compétition, la gymnastique se porte bien



Créée en 1996, l'association Gymnastique Sportive Gignacaise a plusieurs cordes à son arc. Faire découvrir le sport aux plus jeunes, initier les enfants à la gymnastique sportive, perfectionner les ados, accompagner celles qui le souhaitent vers la compétition, proposer aux adultes du fitness, du renforcement musculaire, du stretching... les quatre professeurs, la Présidente, la Trésorière et les trois administratrices mènent à bien ces nombreuses missions pour satisfaire les 120 adhérents du club. Joëlle et Mathilde animent la babygym pour les 3 à 5 ans, garçons et filles et donnent les cours de gymnastique sportive aux jeunes filles réparties selon leur âge et leur niveau : les Challenges, les Précritériums et les Critériums.

Au programme de chaque séance, des exercices techniques au sol, du travail de souplesse et des ateliers sur les différents agrès. La gymnastique

est un sport très complet qui apporte concentration, mobilité, équilibre, courage, souplesse, dépassement de soi, grâce et élégance.

Joëlle explique : « pour faire de la gymnastique, il faut être courageuse, souple, musclée et surtout aimer ça ! »

Chaque année le club organise deux spectacles, en décembre et en juin, pour le plus grand plaisir des gymnastes et des parents, ravis de voir les progrès de leurs enfants. Le projet pour 2016 est également d'organiser une compétition à Gignac-la-Nerthe.

Les deux autres sections du club sont le Fitness et le Stretching. Environ 25 personnes, pour la plupart des fidèles, font du stretching le vendredi soir avec Christian. Le lundi et le jeudi, c'est Isabelle qui propose du LIA, du step et du renforcement musculaire.

Une grande convivialité réunit tous les membres de l'association Gymnastique Sportive Gignacaise, notamment à l'occasion d'un pique-nique au printemps.

Contact :
Vanessa Netens
06 49 47 15 35



AGENDA

LOTO PATTES DE VELOURS

Dimanche 21 février à 14h30
Espace Pagnol

DON DU SANG

Jeudi 25 février de 15h à 19h30
Espace Pagnol

CONFERENCE SUR FERNANDEL

Organisée par « Gignac, notre ville »
Vendredi 26 février à 18h
Espace Pagnol

CONCOURS DE BOULES

Samedi 27 et Dimanche 28 février
Boulodrome de Laure

STAGE ZUMBA

Samedi 27 février à 18h
Gymnase de la Viguière
Renseignements : 06 51 71 00 12

LOTO DU RCME

Dimanche 28 février à 15h
Espace Pagnol

LOTO DU GIGNAC JUDO CLUB

Dimanche 6 mars à 14h30
Espace Pagnol

LOTO DE L'ASG

Dimanche 13 mars à 15h
Espace Pagnol

REPRESENTATION THEATRALE DE L'AGE D'OR

Vendredi 18 mars à 14h
Restaurant de l'Espace Pagnol
Entrée Libre

« CAFÉ CONCERT »

BREL IN JAZZ

par Edith Darasse
Samedi 19 mars à 20h30
Espace Pagnol
Tarif : 10 € avec une boisson offerte
Billetterie à la Bibliothèque
à partir du 1^{er} mars

CARNAVAL

Organisé par l'OCLG
Samedi 26 mars et samedi 2 avril

CHASSE AUX OEUFS

Organisée par le Secours Populaire
Mercredi 13 avril à 14h
au Parcours de santé

Sur les traces du passé agricole de Gignac-la-Nerthe

Chronique sur l'histoire du garde champêtre par Michel Méténier, historien.

Il est un métier originellement indissociable de l'agriculture et qui évoque des images dont seuls les plus de trente ans gardent peut-être un souvenir : celui de garde champêtre. Il était jusqu'en 1984 (année où Gignac transforme le poste en policier municipal), l'homme important du village et souvent le fonctionnaire multitâches. Sa fonction étymologique se retrouve exposée par le conseil municipal du 8 février 1837 : il agit « pour surveiller la conservation des récoltes, des fruits de la terre et des propriétés rurales de toute espèce, et pour dresser des procès-verbaux de tous délits, de toutes les contraventions qui y portent atteinte. » Policier des campagnes, « garde des champs », il dresse procès-verbal à l'encontre de Joseph Ferdinand Blanc le 12 octobre 1859, l'ayant surpris en train de voler des pierres à l'entrée de la bergerie de la Viguière. Il constate aussi les destructions comme chez M. le comte de Montvalon en mai 1837 qui déplore le saccage de ses 350 arbres ; comme chez Césaire du quartier de Roquebarbe, en septembre 1838, à qui l'on a détruit arbres et ceps de vignes foulés aux pieds ; ou encore chez Jean Pourrière des Granettes chez qui des malfaiteurs

se sont introduits pour lui arracher tous les piments et trois plants de pommes d'amour.

Chaque affaire nécessite son déplacement à pied sur les lieux des délits (et Dieu sait si à pied la commune est grande !), le constat, le procès-verbal, le rapport au maire et l'enquête qui commence. A-t-il retrouvé ceux qui ont dévasté la pasquetière d'Henri Michel à Capeau ou celle de Hyacinthe Lieutaud (septembre 1838) ? Ou ceux qui, avec un couteau-scie, ont endommagé le boguet du bourrelier Augustin Pécoul en juin 1858 ? Qu'un vandale ait haché en morceaux le harnais de la charrette de François Pellatier, et le garde champêtre accourt pour compter les 51 morceaux retrouvés éparpillés (décembre 1840) !

Les Autorités lui rendent hommage en affirmant que « la présence journalière du garde est indispensable sur la commune » (conseil municipal du 22 octobre 1843). Hommage appuyé encore lorsque Noël Bourrelly, maire de 1851 à 1865, vante l'action du garde Joseph Mathieu « ayant toujours rempli son rôle avec zèle et dévouement

» (conseil municipal du 9 mai 1852). Et il ajoute dans la correspondance avec le préfet (17 juillet 1852) qu'« il fait bien son travail car je n'entends pas dire que les propriétés et les fruits de la campagne soient ravagés. »

Ces écrits divers sont fort intéressants car ils renseignent sur le quotidien agricole des paysans gignacais et les problèmes journaliers des campagnes dans lesquelles le garde champêtre avait un rôle considérable à assumer. Il était le garant de l'ordre public et de la tranquillité. Après une folle poursuite, le garde champêtre Vincent Mathieu réussira en février 1839 à coincer Marius Véraud qui, croyant tirer sur un loup, avait en réalité tiré sur le chien du comte de Montvalon ! Bévues ou acte criminel volontaire ?

Enfin, à partir des années 1880, avec la construction du canal d'irrigation de Gignac, le garde a une nouvelle tâche : celle d'aigadier qui doit assurer la bonne répartition de l'eau selon les propriétaires. Mais bientôt, d'autres activités vont lui être demandées (imposées ?)...

MAJORITÉ

L'HEURE DES VŒUX

Notre groupe vous présente pour 2016 tous nos vœux de Paix, solidarité, santé et bonheur. Il faudra certainement que les citoyens s'en mêlent pour aider à la réalisation de certains. Pourtant un an après la tragédie de Charlie Hebdo, amplifiée par la terrible journée du 13 novembre 2015 à Paris, a-t-on tiré tous les enseignements? Cela nous interpelle tous au-delà des mesures sécuritaires controversées du gouvernement. Même si bien évidemment la sécurité des citoyens est un droit fondamental. Comme le disait Martin Luther King : « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. » C'est la voie à explorer sur une planète meurtrie de guerres, de famines, d'événements climatiques qui poussent des peuples à émigrer. La COP 21 a accouché d'une souris face à ces grands enjeux... Le bien vivre ensemble que nous cultivons à Gignac doit l'emporter sur les divisions, le racisme, la xénophobie. De nouveaux projets qui sont en préparation, y contribueront.

Alain CROCE

Adjoint, Président du groupe "Gignac J'y Vis"
<http://alaincroce.blogspot.com/>

Josette ACHHAB

Présidente du groupe "Gignac Ensemble"
www.gignac-ensemble.fr

VIVRE ENSEMBLE À GIGNAC

Une excellente année 2016 à vous toutes et tous. Malgré les événements tragiques qui ont meurtri notre pays, Gignac-la-Nerthe n'a pas sombré dans la morosité et 2015 s'est terminée dans la joie, la chaleur du partage et du vivre ensemble. Votre forte participation à toutes les manifestations qui ont animé notre ville durant le mois de décembre en témoigne. C'est pour notre majorité municipale une grande satisfaction. Quel plaisir de voir notre salle de spectacle comble à chaque représentation théâtrale ! quelle reconnaissance pour nos associations qui vous ont accueillis aussi nombreux pour le téléthon et les divers lotos ; quel bonheur de voir nos enfants se divertir sans modération au gymnase de la Viguière converti le temps d'un week end en " Usine à Jouer " ou nos seniors heureux de se retrouver le temps d'un repas. Votre fidélité est notre récompense et nous vous en remercions. Un grand merci également à nos services festivités, communication et restauration, garants du succès de cette convivialité dont nous avons tant besoin.

OPPOSITION

MEILLEURS VŒUX 2016

Que cette année 2016 vous apporte sérénité et bonheur et surtout la lucidité qui vous permettra de juger nos dirigeants devant les défis actuels, afin d'éviter les atrocités vécues en 2015. Certains emploient des tactiques politiciennes comme notre maire en est un adepte : Politique de la distraction ! Le Vivournet en est le catalogue promotionnel, on nous amuse alors que des programmes de constructions massives se projettent qui transformeront le paysage de Gignac, et notre façon d'y vivre. Deuxième tactique : Créer des problèmes, puis offrir les solutions, M. Amiraty, nous a annoncé la construction de 938 logements, qu'on lui aurait imposés ?? Victime du PLU de 2007 dit-il, il a pourtant entériné les modifications et les révisions des PLU de 2009, 2013, 2015 et impose 30% de logements sociaux, il se pose en héros : 538 logements seulement seront construits ! Après avoir abandonné le PS, il s'érige maintenant, contre la loi SRU qui a déclenché cette frénésie de constructions ! Troisième tactique : S'adresser au public comme à des enfants en bas âge, Bien triste méthode !

Christophe DE PIETRO

Président du groupe "Gignac Autrement"
www.2014-gignac-autrement.fr/06_29_20_47_52

OUI... LA FRANCE A UN AVENIR,

Nous voilà dans les souvenirs de Janvier 2015 avec l'impression de ne pas avancer, les événements se répètent sans cesse, avec leurs atrocités et leurs injustices, sans que les autorités ne fassent le nécessaire pour arrêter les dérives de tout genre.

S'il est vrai qu'il faut cultiver le devoir de mémoire, il n'en reste pas moins que nous avons le devoir de regarder vers l'AVENIR pour nos enfants. Tout acte important dans la société aura une répercussion dans la vie des générations suivantes.

Elles seront en droit de se demander ce qu'ont fait leurs aînés pour qu'elles vivent dans une société aussi démoralisante en manque de sécurité à tous points de vue. Si vous ne prenez pas garde, nous deviendrons des robots humanoïdes formatés suivant l'application de la pensée unique. Vous voulez vivre libre physiquement ? Restez-le moralement et mentalement. Offrez-vous le luxe de penser par vous-même et de réagir avec vos idées.

Dites non à la dictature de l'Etat qui impose la fusion, ou la confusion des idées pour mieux combattre la liberté de certains et les asservir.

Eliane CUNTIGH

pour le groupe FRONT NATIONAL
www.rbm-gignac-la-nerthe.fr

> FINANCES ET PROJETS

"ECHANGEONS SUR LE GIGNAC DE DEMAIN"

Christian Amiraty,
Maire de Gignac-la-Nerthe

Réunion



publique

**EN DIRECT
AVEC LE MAIRE**

JEUDI 10 MARS A 18H30

GYMNASE LA VIGUIERE

